

Mercredi 30 septembre 2026

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité Matin

PRÉSIDENTE : LE CHEF DE L'ÉTAT ÉCHANGE AVEC KADJO FODJO ABO

Le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est entretenu, hier, au palais présidentiel, avec le nouveau président du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), Kadjo Fodjo Abo. Sa nomination avait été annoncée dans un communiqué de la Présidence de la République, lu par la Secrétaire générale de la Présidence, Masséré Touré-Koné. Le document précisait que le Chef de l'État avait procédé, le mercredi 23 septembre, à la signature du décret portant nomination de Kadjo Fodjo Abo à la tête du Conseil Supérieur de la Magistrature. Magistrat hors hiérarchie, groupe A, échelon unique, précédemment inspecteur général des services judiciaires et pénitentiaires, il succède à Koné Mamadou, décédé le 8 avril 2024. Son parcours est intimement lié à la magistrature ivoirienne. Au fil des années, il a occupé plusieurs fonctions au sein de l'appareil judiciaire.

PATRIOTTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCESIF À BUCAREST : AKA AOUÉLÉ FIXE DE NOUVELLES PRIORITÉS POUR LES 25 PAYS MEMBRES

Les représentants des pays membres de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires Francophones (UCESIF) se sont réunis, le lundi 28 septembre 2026, en Assemblée générale au Palais du Parlement de Bucarest, en Roumanie. À l'ordre du jour de ce rendez-vous étaient inscrits le bilan des activités, l'examen de la mise en œuvre de la feuille de route 2025-2028 et la définition de nouvelles orientations. La paix, le développement durable, la Francophonie et la valorisation des patrimoines culturels figurent parmi les priorités retenues sous la présidence de Dr Eugène Aka Aouélé. Placée sous le thème « La paix, vecteur du développement durable dans l'espace francophone », cette rencontre a permis aux participants de faire un état des lieux de l'action de l'Union et de dégager les perspectives. « Une Assemblée générale n'est jamais seulement un rendez-vous statutaire. Elle constitue un moment de vérité sur ce que nous avons accompli, un moment de lucidité sur ce qui reste à faire et un moment de responsabilité quant à la direction que nous voulons donner à notre action commune », a déclaré le président de l'UCESIF.

soirinfo

SITUATION SÉCURITAIRE SOUS-RÉGIONALE, PROMOTION DE LA PAIX : VAGONDO DIOMANDÉ ET LEONARDO SANTOS SIMÃO SE PARLENT

Au cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, il y avait, le mardi 29 septembre 2026, un responsable des Nations unies, à savoir le représentant spécial du Secrétaire Général (SG) pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão. « Cette rencontre a été l'occasion pour les deux personnalités d'avoir un large échange sur plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment les questions liées à la paix, à la stabilité et à la sécurité dans la sous-région ouest-africaine et au Sahel », a appris le service de communication du ministère. Tout en félicitant son hôte et, à travers lui, le gouvernement ivoirien pour la bonne organisation de la présidentielle 2025 et les efforts de consolidation de la paix et de la stabilité dans la sous-région, le fonctionnaire international a réitéré l'engagement des Nations unies à poursuivre et à renforcer leur accompagnement des États de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel dans leurs efforts en faveur de la préservation de la paix, de la stabilité et de la sécurité.

PRÉSIDENTIELLE 2025 : L'ONU FÉLICITE LA CÔTE D'IVOIRE POUR LA BONNE ORGANISATION DU SCRUTIN

Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a échangé, hier, avec le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé. À cette occasion, Leonardo Santos Simão a adressé ses félicitations au gouvernement ivoirien pour la bonne organisation des élections présidentielles et salué les efforts de la Côte d'Ivoire en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité.

REMISE DE PROPOSITIONS POUR L'ORGANE ÉLECTORAL : LA CÔTE D'IVOIRE ABORDE UN VIRAGE DÉCISIF

Le gouvernement ouvre le chemin qui conduira désormais le pays à l'organisation des élections par un nouvel outil. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé, est celui qui réceptionne les propositions faites par les partis politiques en prélude à la mise en place du nouvel organe électoral. Il est déjà dans cette mission qu'il a débutée par l'invitation des partis politiques à remettre leurs propositions. Le lundi, le général Vagondo a reçu à son cabinet la délégation du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), conduite par le vice-président Georges Philippe Ézaley, qui lui a remis ses propositions pour le futur organe électoral. La même journée de lundi, le président du Front Populaire Ivoirien (FPI), Pascal Affi N'Guessan, a conduit une délégation au ministère. Au nombre de ceux qui ont été invités par le général Vagondo Diomandé figurait le maire Assalé Tiémoko en sa qualité de président d'Aujourd'hui et Demain la Côte d'Ivoire (ADCI). Ces partis politiques de l'opposition étaient tous venus faire leurs propositions au gouvernement sur le prochain organe électoral devant remplacer la Commission Électorale Indépendante (dissoute).

COOPÉRATION BILATÉRALE : LE MAROC ET LA CÔTE D'IVOIRE SE FÉLICITENT DU DYNAMISME DE LEUR PARTENARIAT

En marge de la semaine de haut niveau de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le vendredi 25 septembre 2026, la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, s'est entretenue, le 25 septembre 2026 avec Son Excellence Monsieur Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger du Royaume du Maroc. Au cours de cette rencontre, les deux ministres ont passé en revue l'excellence des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent la Côte d'Ivoire et le Royaume du Maroc. Ils se sont félicités du dynamisme du partenariat entre leurs pays et ont examiné les perspectives de son renforcement dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Les échanges ont également porté sur les principales questions régionales et internationales, notamment les défis liés à la paix, à la sécurité, au développement durable et à l'intégration africaine. Les deux personnalités ont, en outre, partagé leurs analyses sur les grands enjeux de la gouvernance mondiale et sur la nécessité de renforcer le multilatéralisme pour apporter des réponses concertées aux défis contemporains.

RÉFORME DE L'ORGANE ÉLECTORAL : LE CNDH RECUEILLE LES ATTENTES DES PARTIS POLITIQUES

Les partis et groupements politiques sont à l'honneur. Invités lors d'une session du mécanisme CNDH-Points focaux des droits de l'Homme des partis politiques, ils ont été entendus sur la réforme de l'organe de gestion des élections, le mardi 29 septembre 2026, dans les locaux du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), à Cocody, Les II Plateaux-Vallons. Organisée en partenariat avec l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH), cette rencontre visait à engager une réflexion approfondie avec les représentants des différentes sensibilités politiques sur la réforme de l'Organe de Gestion des élections (OGE). Il s'agissait notamment de recueillir les attentes et propositions des acteurs politiques, d'identifier les garanties institutionnelles et procédurales susceptibles de renforcer la confiance dans le futur OGE et de favoriser une réforme fondée sur les principes de participation, d'inclusion, de transparence, d'impartialité et de respect des droits de l'homme. À l'ouverture des travaux, le président du CNDH, Dr

Adjélou Christian Arnaud, a souligné la volonté de l'institution de contribuer au dialogue entre les différentes sensibilités politiques.



ENJEUX ET DÉFIS MONDIAUX : LES DIPLOMATES NOUVELLEMENT AFFECTÉS AFFÛTENT LEURS ARMES

Face aux mutations géopolitiques, aux tensions économiques et aux différentes crises qui secouent le monde, la diplomatie ivoirienne se prépare activement. Le ministère d'État, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a procédé à l'ouverture de la 5e édition de l'atelier de renforcement des capacités des agents affectés au titre du mouvement diplomatique 2026. Le mardi 29 septembre 2026, la cérémonie d'ouverture à la salle des Banquets de ce département ministériel a réuni, autour de la même table, les diplomates appelés à rejoindre très prochainement leurs chancelleries respectives. Cette formation s'étend sur quatre jours. Au nom de la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le secrétaire général du ministère, Évariste Koffi Yapi, a souligné la portée stratégique de cette initiative dans un contexte mondial marqué par de fortes mutations. « Face aux mutations profondes et aux vicissitudes rapides que connaît le monde, les acteurs de notre diplomatie doivent être suffisamment armés et outillés pour mieux appréhender ces défis et y faire face », a-t-il affirmé.

Economie



BITUMAGE DE L'AXE TIÉBISSOU - SAKASSOU - BÉOUMI : QUAND LE PRÉSIDENT OUATTARA DÉSENCLAVE TOTALEMENT LE V BAOLÉ

Le bitumage de la route Tiébissou-Sakassou-Béoumi en 2x1 voies, longue de 74 kilomètres, constitue un projet majeur d'aménagement du réseau routier interurbain dans le centre de la Côte d'Ivoire. Le projet a permis d'améliorer les conditions de mobilité, de faciliter la circulation des personnes et des marchandises et de renforcer les échanges économiques entre les localités concernées. Ouvert à la circulation en 2024, cet axe constitue désormais une nouvelle liaison permettant aux usagers de rejoindre Yamoussoukro ou Abidjan depuis Sakassou, sans avoir à passer par Bouaké. Ce projet qui répond à un besoin de désenclavement, est une vision éclairée du Président de la République, Alassane Ouattara, de moderniser l'ensemble du réseau routier ivoirien. Autrefois éprouvant pour les usagers, ce tronçon présentait un niveau de service insuffisant. Aujourd'hui, il arbore désormais un bitume de qualité supérieure, une signalisation moderne et un tracé sécurisé qui transfigurent le paysage des régions du Bélier et du Gbêkè. Grâce au leadership pragmatique du Chef de l'État, la promesse d'infrastructures de classe internationale devient une réalité palpable pour les populations du centre de la Côte d'Ivoire. Les travaux ont coûté plus de 34 milliards de FCFA.



GESTION DES FRÉQUENCES : LA CÔTE D'IVOIRE ENREGISTRE DES AVANCÉES NOTABLES

Le directeur de la Gestion nationale des fréquences à l'AIGF, Aliou Bamba, a présenté hier, mardi 29 septembre 2026, à Abidjan-Plateau, les acquis de la Côte d'Ivoire en matière de contrôle des fréquences radioélectriques. C'était lors de l'émission « Tout savoir sur », du CICG. C'est un domaine qui touche le quotidien des populations. De la télécommande pour allumer la télévision ou déverrouiller les voitures jusqu'aux appareils les plus sophistiqués, les fréquences radioélectriques sont une ressource particulièrement « visible » dans nos gestes de chaque jour. Chaque fois que l'on passe un appel téléphonique, écoute la radio, regarde la télévision ou se connecte à Internet sans fil, l'on est en train d'utiliser les fréquences radioélectriques. Plus d'une décennie après l'instauration de l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences (AIGF), chargée de planifier, d'attribuer et de contrôler les fréquences radioélectriques sur toute l'étendue du territoire national, les performances réalisées sont notables. Entre 2022 et 2025, le nombre de stations autorisées est en effet passé de 562 à plus de 2 000, tandis que celui des sites est passé de 321 à près de 700 sites radioélectriques.

INTÉGRATION RÉGIONALE / UEMOA : L'ÉTAT ÉVALUE SES RÉFORMES COMMUNAUTAIRES

Les travaux de l'atelier d'auto-évaluation de la mise en œuvre des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) se sont ouverts, hier, à Angré. Cette rencontre de cadrage technique est organisée sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, en partenariat avec la Représentation résidente de la Commission de l'UEMOA en Côte d'Ivoire. L'enjeu de cet exercice annuel, institué par l'Acte additionnel n°05/2013/CCEG/UEMOA du 24 octobre 2013, est clair : faire un état des lieux sans complaisance du niveau de transposition et d'application des textes communautaires, analyser l'état d'avancement du projet sous revue financé par l'Union, formuler des recommandations concrètes pour consolider les acquis. Kéita Zacharia, conseiller technique, représentant le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, a indiqué que l'examen du bilan 2025 révèle une dynamique d'ajustement marquée par une baisse générale des indicateurs à l'échelle régionale, dans laquelle la Côte d'Ivoire maintient néanmoins une position favorable.

DÉPLOIEMENT DE LA 5G : L'AIGF RASSURE SUR LA GESTION DES FRÉQUENCES

Le déploiement de la 5G en Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape. Officiellement autorisée le 10 septembre dernier, cette technologie devrait contribuer à accélérer la transformation numérique du pays. Les enjeux liés à son déploiement ont été évoqués, le mardi 29 septembre, à Abidjan-Plateau, lors de la tribune d'échanges hebdomadaire « Tout savoir sur », organisée par le CICG. Représentant Dr Yacouba Coulibaly, Directeur général de l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), Aliou Bamba a expliqué le rôle de l'institution dans la gestion du spectre radioélectrique. Il a notamment indiqué que les bandes de fréquences nécessaires au déploiement de la 5G avaient été mises à disposition dès mai 2022. Selon lui, les fréquences constituent une ressource rare relevant du domaine public de l'État. Elles sont utilisées aussi bien pour les communications mobiles que pour la radio, la télévision, l'Internet sans fil, la navigation aérienne et maritime, ainsi que pour la défense et la sécurité.

PRODUCTION DU RIZ : LA CÔTE D'IVOIRE MET SUR PIED UN PROJET POUR MINIMISER LES RISQUES

La Côte d'Ivoire cherche à renforcer la protection de ses producteurs de riz face aux risques liés aux dérèglements climatiques. Pour cela, elle a mis en place le Projet d'Assurance Récolte Indicielle en Côte d'Ivoire (PASSIR), destiné à mieux couvrir les pertes agricoles provoquées par la sécheresse ou une mauvaise répartition des pluies, informe le site d'information économique Financial Afrik. Du 2 au 4 septembre, à Yamoussoukro, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières a réuni des producteurs, des représentants de l'administration, des experts de l'assurance et des acteurs financiers de la filière riz. Les échanges ont porté sur le fonctionnement de l'assurance indicielle, l'état d'avancement du PASSIR et les conditions de son appropriation par les futurs bénéficiaires. Les études de faisabilité du projet ont identifié trois filières prioritaires : le coton, le palmier à huile et le riz. Le PASSIR bénéficie d'un financement de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD). Selon le Plan National de Développement (PND) 2026-2030, la production nationale couvrirait 63 % des besoins du pays en 2024. L'objectif est de porter cette couverture à 76 % en 2026, 95 % en 2028 et 106 % en 2030. Le PASSIR intervient parallèlement aux investissements consacrés aux facteurs de production.

JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'AIGRH : DÉFIS SCIENTIFIQUES ET ENJEUX SOCIÉTAUX DU 21^E SIÈCLE / BEUGRÉ MAMBÉ, PREMIER MINISTRE ET PATRON : « IL SERA DIFFICILE DE TROUVER LES BONNES SOLUTIONS, SI... »

Commencées en juin 2025, les Journées Scientifiques de l'Académie Ivoirienne de Gestion des Ressources Humaines (AIGRH) se sont achevées, le 24 septembre 2026. Placée sous la présidence du Premier Ministre, cette cérémonie de clôture qui a eu lieu aux Il Plateaux avait pour thème : « Répondre aux défis scientifiques et enjeux sociétaux du 21^e siècle en Afrique subsaharienne ». Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a saisi l'occasion pour féliciter le professeur Séraphin Essane, président de

l'AIGRH et recteur de l'Institut Laayel des Sciences Religieuses, et le Professeur Hauhouot Asseyo pour leur contribution à la promotion de l'excellence. Mais aussi pour le combat d'une Afrique avec ses valeurs. « Nous soutenons ce combat parce qu'il est bénéfique à toute collectivité. Nous sommes avec vous (NDLR Hauhouot Asseyo et Séraphin Essane) et nous soutenons vos efforts », a indiqué le Premier Ministre, avant d'ajouter : « Si nous ne sommes pas des hommes de silence, si nous ne faisons pas l'effort de retourner sur nous-mêmes, de pénétrer en nous-mêmes, il sera difficile de trouver les bonnes solutions qui vont résoudre nos grands problèmes ».



AUDIENCES DE LA PREMIÈRE DAME : L'ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Dominique Ouattara a échangé avec l'ambassadeur du Liban en Côte d'Ivoire, Magida Karaki sur le 10e dîner de gala du 9 octobre. Ainsi, en prélude à la soirée caritative de la Fondation Children of Africa, au palais des congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, Magida Karaki a réaffirmé la mobilisation de la communauté libanaise en faveur des actions dédiées à la jeunesse. « Je viens présenter mes hommages à la Première Dame en tant qu'ambassadeur du Liban en Côte d'Ivoire », a-t-elle fait savoir. « À la veille du gala qui se prépare sous le signe de l'appui à la jeunesse, je suis venue dire toute la mobilisation de ma communauté pour cette belle cause », a déclaré la diplomate libanaise. Cette audience témoigne de la volonté de renforcer les liens entre les deux pays à travers des actions de solidarité et de coopération, notamment en faveur des jeunes. La Première Dame a par ailleurs reçu en audience Kouadio-Koné Minafoun Pinguey, présidente de la Fédération Nationale du Karité de Côte d'Ivoire (FENKACI) et commissaire générale du premier Salon National du Karité (SNKA).



CINQUANTENAIRE DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE D'ABIDJAN (ICA) : PIERRE DIMBA SALUE LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL ET LANCE UN MESSAGE

L'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) a lancé les festivités de son cinquantenaire, le mardi 29 septembre 2026, au sein dudit Institut en présence du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba. Celui-ci a félicité, à l'occasion, le personnel pour le travail consciencieux abattu. Ouvert, le 24 novembre 1976, par feu le Président Félix Houphouët-Boigny, l'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA), selon le ministre Pierre N'Gou Dimba, a porté des fruits. Au cours de ces cinq décennies, l'ICA s'est affirmé comme un acteur majeur du développement de la cardiologie en Afrique subsaharienne. « L'Institut est devenu un véritable centre d'excellence régional, mais également une grande école du savoir et de la transmission, et a contribué à la formation de générations de spécialistes. Plus de 250 cardiologues ivoiriens et africains y ont été formés. De retour dans leurs pays respectifs, ces femmes et ces hommes ont, à leur tour, contribué à faire progresser la cardiologie moderne et à renforcer les capacités de prise en charge des malades cardiovasculaires dans nos pays. C'est donc ici le lieu de saluer avec respect et reconnaissance les pionniers de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan qui ont posé les premières pierres de cette formidable Institution », a déclaré Pierre N'Gou Dimba.



INSFS : UN NOUVEAU CAP VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

L'Institut National Supérieur de la Formation Sociale (INSFS) entend franchir un nouveau cap, de la formation à la recherche. Son directeur général, Dr Mamadou Traoré, salue l'impulsion du ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Me Adama Kamara, dans la transformation de l'établissement, désormais tourné vers l'enseignement supérieur et la recherche. L'ambition affichée est de former des professionnels capables de répondre aux défis sociaux du pays. Elle repose sur le renforcement des enseignements, l'encadrement des étudiants et le développement de la recherche sur les politiques sociales. Spécialiste en gestion de projets, Dr Traoré enseigne lui-même la gestion de projets et la gestion axée sur les résultats. L'institut prépare aux métiers d'éducateur spécialisé, de maître d'éducation spécialisée, de conseiller d'éducation, d'inspecteur et d'administrateur. En fin de cursus, les étudiants soutiennent un mémoire, étape d'évaluation qui conditionne l'obtention du diplôme d'État.

GESTION DES DÉCHETS : L'ANAGED IMMERGE LES MÉDIAS DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a organisé, le mardi 29 septembre 2026, une visite d'immersion à l'intention des acteurs des médias dans plusieurs infrastructures de gestion des déchets du District autonome d'Abidjan. Les journalistes et chroniqueurs ont visité les centres de transfert d'Adjamé et de Yopougon, ainsi que le parc urbain d'Akouédo. La visite a débuté au centre de transfert d'Adjamé, exploité par Ecoti SA. Selon son directeur général adjoint, Hilaire Assey, l'infrastructure traite environ 9 % des déchets du District d'Abidjan avant leur acheminement vers le centre de transfert de Yopougon. « De la collecte, on ne peut pas les transférer directement au centre de valorisation. C'est un coût énorme et une perte de temps pour les camions de ramassage », a expliqué le responsable. Pour Kouadio Guillaume, conseiller technique de la directrice générale de l'ANAGED, la sensibilisation doit précéder la phase de répression prévue par le Code de la salubrité. Il a appelé les médias à contribuer au changement des comportements. La dernière étape a conduit la délégation au parc urbain d'Akouédo, aménagé sur le site de l'ancienne décharge d'Abidjan.

Sport

2E JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027 : LA CÔTE D'IVOIRE SAUVÉE AU BOUT DU SUSPENSE FACE À LA SOMALIE

Longtemps accrochée par une équipe somalienne parfaitement organisée, la Côte d'Ivoire a dû attendre les toutes dernières minutes pour faire la différence. Yann Gboho et Bazoumana Touré ont délivré les Éléphants aux 89e et 90e +5 minutes, offrant aux hommes d'Hervé Renard une deuxième victoire consécutive dans ces éliminatoires de la CAN 2027 (2-0), hier au Stade Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan. Au-delà des trois points, cette rencontre laisse plusieurs interrogations au staff technique ivoirien. La domination des Éléphants n'a pas toujours été accompagnée d'une efficacité offensive suffisante. Les transitions offensives, la complémentarité dans l'entre-jeu et l'apport des ailiers figurent notamment parmi les secteurs à améliorer avant les prochaines échéances. Le prochain rendez-vous, face au Cameroun en match amical, le samedi 3 octobre à Ébimpé, offrira justement une occasion de procéder aux derniers réglages. Après ces deux premières journées, la Côte d'Ivoire peut néanmoins afficher un bilan positif avec deux victoires. Mais la suite du programme s'annonce nettement plus exigeante. En novembre, les Éléphants retrouveront la Gambie pour une double confrontation lors des 3e et 4e journées.



VU SUR LE NET

Economie

FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES : L'AIGF PRÉSENTE LES ENJEUX DE LEUR GESTION ET DE LEUR CONTRÔLE EN CÔTE D'IVOIRE

Le directeur de la Gestion nationale des fréquences à l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques (AIGF), Aliou Bamba, a présenté les missions de la structure ainsi que les résultats enregistrés dans la gestion des fréquences radioélectriques en Côte d'Ivoire. C'était ce mardi 29 septembre 2026 à Abidjan-Plateau, au cours de la tribune d'échange « Tout Savoir Sur » organisée par le CICG, autour du thème : « La gestion et le contrôle des fréquences radioélectriques en Côte d'Ivoire ». Indispensables aux appels téléphoniques, à la radio, à la télévision et aux connexions sans fil, les fréquences radioélectriques sont également utilisées dans la navigation aérienne et maritime, ainsi que dans les domaines de la défense et de la sécurité. Ressource rare relevant du domaine public de l'État, sa gestion nécessite une planification et un contrôle. Créée en 2012, l'AIGF est chargée de planifier, d'attribuer et de contrôler les fréquences radioélectriques au nom de l'État. À en croire le directeur de la gestion nationale des fréquences à l'AIGF, cette mission s'est traduite par des résultats concrets. (Source : CICG)

FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES : L'AIGF RENFORCE LE CONTRÔLE DES USAGES

ET DES ÉQUIPEMENTS

La gestion du spectre radioélectrique ne se limite pas à l'attribution des fréquences. Elle implique également un contrôle régulier des installations, des équipements et des usages, afin de préserver un environnement radioélectrique maîtrisé. Le directeur de la Gestion nationale des fréquences à l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques (AIGF), Aliou Bamba, a apporté ces précisions, ce mardi 29 septembre 2026 à Abidjan-Plateau, au cours de la conférence de presse « Tout Savoir Sur » du CIGC consacrée au thème « La gestion et le contrôle des fréquences radioélectriques en Côte d'Ivoire ». « Nous voulons rassurer que l'AIGF, à travers des outils de pointe et un personnel qualifié, veille à la sécurité de l'environnement radioélectrique en Côte d'Ivoire », a déclaré Aliou Bamba. Le directeur de la Gestion nationale des fréquences a expliqué que le contrôle du spectre répond notamment à des impératifs de sécurité, de qualité des communications et de protection des utilisateurs. (Source : CIGC)

TRANSPORT : LE NOUVEAU SITE DÉDIÉ À L'ACCÉLÉRATION DE LA PROCÉDURE D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES NEUFS OPÉRATIONNEL DÈS LUNDI PROCHAIN

À l'occasion des échanges avec les concessionnaires agréés en Côte d'Ivoire, le 29 septembre 2026, à Abidjan, le Directeur général du Transport Terrestre et de la Circulation (DGTTC), Oumar Sacko, a annoncé l'ouverture du nouveau site dédié à l'accélération de la procédure d'immatriculation des véhicules neufs à Treichville dès lundi prochain. « Depuis août 2025, le ministre des Transports et des Affaires maritimes a pris un arrêté qui porte accélération des procédures d'immatriculation des véhicules neufs commercialisés par des concessionnaires agréés. Nous avons entamé une phase pilote avec un certain nombre de concessionnaires. Le produit est arrivé à maturité. On a bâti un centre d'immatriculation spécialement pour cette procédure accélérée. Le site va ouvrir le lundi prochain », a déclaré Oumar Sacko. Il a souligné que l'objectif principal de ce dispositif est de faciliter et d'accélérer la délivrance des plaques d'immatriculation définitives pour les véhicules neufs, tout en améliorant la traçabilité des immatriculations provisoires. (Source : CIGC)

FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES : « L'AIGF RASSURE SUR LES ONDES ET AFFICHE SES RÉSULTATS DANS LA GESTION DES FRÉQUENCES »

Invité de la rencontre « Tout savoir sur », organisée, ce mardi 29 septembre 2026, à Abidjan-Plateau, par le CIGC, autour du thème : « La gestion et le contrôle des fréquences radioélectriques en Côte d'Ivoire », Aliou Bamba, directeur de la Gestion Nationale des Fréquences à l'AIGF, a présenté les missions et les résultats de l'agence. Il a aussi répondu aux inquiétudes sur la santé et sur le brouillage. Pour M. Bamba, les fréquences sont une ressource « invisible » que l'on utilise sans y penser. Elles servent à passer un appel, écouter la radio, regarder la télévision, se connecter à Internet sans fil, mais aussi à la navigation aérienne et maritime, à la défense et à la sécurité. Une simple télécommande fonctionne grâce à elles. Cette ressource rare relève du domaine public de l'État. Créée par l'ordonnance n° 2012-293 du 21 mai 2012, l'AIGF est placée sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique. Elle planifie, attribue et contrôle les fréquences sur l'ensemble du territoire national. Ses missions ont été confortées par la loi n° 2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques. L'AIGF a rassuré, à l'occasion, sur les ondes et affiché ses résultats probants dans la gestion des fréquences.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable